

18 June 2020 – 18h00

Communiqué de presse

Résultats annuels 2018 et Assemblée générale du 29 juillet 2020

Recylex S.A. (Euronext Paris : FR0000120388 - RX) publie ce jour ses résultats financiers annuels consolidés pour l'exercice 2018¹, arrêtés par le Conseil d'administration de la société lors de sa réunion du 12 juin 2020. Pour plus de détails, le Rapport Financier Annuel 2018, déposé ce jour auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, peut être consulté sur le site internet de la société www.recylex.eu (Rubrique Finance - Publications).

1. Contexte de l'arrêté des comptes annuels 2018

L'arrêté des comptes 2018 est caractérisé par les incertitudes qui pèsent sur la continuité d'exploitation de la société² et sur la réalisation des hypothèses structurant son plan financier, qui ont été prises pour arrêter les comptes consolidés et sociaux 2018 selon le principe de continuité d'exploitation.

N'étant pas en mesure d'apprécier la réalisation ou non des hypothèses et éléments retenus, ni l'issue des actions en cours structurant le plan financier de Recylex S.A., les Commissaires aux comptes ont, en application de leurs normes professionnelles, formulé une impossibilité de certifier les comptes consolidés et sociaux 2018 pour multiples incertitudes en lien avec la continuité d'exploitation. Recylex S.A. précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un refus de certification.

A noter que la date de publication des résultats annuels 2019 de la société n'a pas encore été arrêtée.

Pour rappel³, suite à la mise en place le 15 mai 2020 des procédures dite de « bouclier de protection » pour les sociétés Weser-Metall GmbH, Harz-Metall GmbH, Norzinco GmbH et PPM Pure Metals GmbH ainsi que des procédures dite de « gestion directe » pour Recylex GmbH, C2P Germany GmbH et Recylex Grundstücksverwaltungsgesellschaft mbH, Recylex S.A. a perdu définitivement le contrôle des entités allemandes, ce qui a entraîné par voie de conséquence la déconsolidation de l'ensemble du périmètre allemand. Les principaux impacts pour Recylex S.A. de la déconsolidation du sous-

groupe allemand sur les comptes consolidés, tels qu'identifiés au 14 mai 2020, ont été décrits dans le communiqué de presse de Recylex du 14 mai 2020.

Les sociétés françaises du Groupe Recylex ne sont pas dans le périmètre de ces procédures de droit allemand mais il est rappelé que la capacité de Recylex S.A. à poursuivre durablement son activité est dépendante de la capacité de Weser-Metall GmbH, qui fait donc désormais l'objet d'une procédure d'insolvabilité, à poursuivre son activité ainsi qu'à continuer à s'approvisionner en matières secondaires auprès de Recylex S.A, Weser Metall GmbH étant le principal client de Recylex S.A. Dans ce contexte, la continuité d'exploitation de Recylex S.A. dépend de la réalisation de plusieurs hypothèses structurantes qui sont détaillées dans la Note 39 des annexes aux comptes consolidés 2018 et de la note « Evènements postérieurs à la clôture » des comptes sociaux 2018.

Ces hypothèses structurantes portent non seulement sur la poursuite de l'activité commerciale avec Weser-Metall GmbH, mais aussi sur la restructuration de la dette financière et non financière de Recylex S.A. afin de lui permettre un équilibre de trésorerie et de satisfaire le passif exigible à court et moyen terme dans le cadre normal de son activité.

Dans ce contexte, la suspension de la cotation de l'action Recylex reste maintenue jusqu'à ce que la société soit en mesure de communiquer de manière fiable sur sa capacité à poursuivre son activité.

2. Information financière au 31 décembre 2018

Afin de permettre une appréciation des chiffres consolidés 2018 dans le contexte du nouveau périmètre du Groupe³ après la mise en place des procédures d'insolvabilité et la perte de contrôle des entités allemandes intervenue en mai 2020, certains agrégats clés de l'information financière 2018 du Groupe Recylex ont été présentés en « Pro Forma », en déconsolidant les entités Weser-Metall GmbH, Harz-Metall GmbH, Norzinco GmbH et PPM Pure Metals GmbH ainsi que les sociétés Recylex GmbH, C2P Germany GmbH et Recylex Grundstücksverwaltungsgesellschaft mbH (voir la colonne ci-dessous Pro Forma au 31 décembre 2018).

Données financières consolidées au 31 décembre 2018

<i>en millions d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Variation 2017/2018	Pro Forma au 31 décembre 2018
Chiffre d'affaires (IFRS)	364,6	450,3	-85,7	84,7

EBITDA ⁴	(12,1)	22,9	-35,0	0,1
EBITDA ⁴ retraité ⁵	3,5	39,6	-36,1	15,4
Résultat Opérationnel Courant (IFRS)	(20,5)	14,6	-35,1	(1,4)
Résultat Opérationnel Courant retraité ⁵	(5,9)	30,4	-36,3	13,0
Résultat net (IFRS)	(78,7)	18,0	-96,7	NC

<i>en millions d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Variation 2017/2018	Pro Forma au 31 décembre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,4	5,5	+0,9	2,0
Trésorerie nette ⁶	(7,4)	(9,5)	+2,1	2,0
Capitaux propres	(79,7)	(4,2)	-75,5	NC
Endettement net ⁷	117,5	93,7	+23,8	51,4

3. Faits marquants de l'exercice 2018

Il est rappelé que Recylex S.A. a publié le 14 février 2019 le communiqué de presse sur le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2018 (avant déconsolidation des entités allemandes).

L'EBITDA⁴ du Groupe pour 2018 affichait une perte de 12,1 millions d'euros et les flux de trésorerie sur les opérations courantes avant impôts s'élevaient à un excédent de 4,3 millions d'euros, suite à une forte réduction du besoin en fonds de roulement.

Dans un contexte de performance financière fortement dégradée, le sous-groupe allemand n'avait pas pu atteindre son objectif financier au 31 décembre 2018, tel que défini dans le contrat de financement conclu en décembre 2016 et révisé en septembre 2018, ni pu honorer l'échéance de remboursement au 31 décembre 2018 et avait sollicité à plusieurs reprises en 2018 ses partenaires

financiers afin d'obtenir des renonciations aux droits de résiliation (« waiver ») de ces derniers.

Afin de financer son exploitation, le sous-groupe allemand avait obtenu auprès de Glencore International AG deux emprunts à hauteur d'un montant total de 16 millions d'euros tels que prévus dans le cadre du financement mis en place en décembre 2016.

Au-delà de ces emprunts, la filiale Weser-Metall GmbH avait bénéficié, au cours de l'exercice 2018, de 9 millions d'euros de facilités couvrant son besoin en fonds de roulement, conduisant à l'utilisation de l'intégralité de l'enveloppe de 25 millions d'euros accordée par Glencore International AG dans le cadre de l'accord de financement du 29 décembre 2016.

Le 7 février 2019, un financement-relais à hauteur de 10 millions d'euros avait été mis en place par Glencore International AG au profit du périmètre allemand du Groupe, en vue de permettre un accord sur la restructuration de la dette financière des entités allemandes.

La Note 39 des annexes aux comptes consolidés 2018 présente l'évolution de la situation financière du sous-groupe allemand ainsi que les événements postérieurs à la clôture (au 31 décembre 2018), dont l'ouverture des procédures d'insolvabilité des filiales allemandes du Groupe en mai 2020.

4. Activité et résultat par segment au 31 décembre 2018

Évolution des cours des métaux en euros au 31 décembre 2018

en euros par tonne	Moyenne 2018	Moyenne 2017	Variation (%)
Cours du plomb	1 895	2 052	-8%
Cours du zinc	2 468	2 561	-4%

Source : London Metal Exchange.

Résultats par segment au 31 décembre 2018

Les difficultés techniques suite au raccordement du nouveau four de réduction au four principal avaient mené à une réduction significative du volume de plomb produit. La production de plomb avait atteint 104 600 tonnes au 31 décembre 2018 par rapport à 122 600 tonnes pour l'exercice 2017 soit un recul de 14,7%, dans un contexte de réduction des approvisionnements en batteries tout au long de l'année 2018. Au 31 décembre 2018, le Groupe avait ainsi recyclé 112 900 tonnes de batteries au plomb usagées, par rapport à 137 000 tonnes pour la même période de 2017 soit une réduction

de 17,6%.

Pour ces raisons, le segment Plomb avait enregistré pour l'exercice 2018 une perte opérationnelle courante de 24,3 millions d'euros par rapport à un bénéfice de 7,3 millions d'euros en 2017.

Dans ce contexte, compte tenu des difficultés techniques rencontrées en 2018, des performances actuelles de la fonderie et de perspectives moins favorables qu'initialement prévues pour ce segment, le Groupe a procédé pour ce segment à une dépréciation d'actifs à hauteur de 42,3 millions d'euros.

Avec 180 500 tonnes de poussières traitées en 2018 (contre 178 200 tonnes en 2017), la production d'oxydes Waelz des deux usines du Groupe (Harz-Metall GmbH en Allemagne et Recytech S.A., détenue à 50%, en France) s'était montée à 74 270 tonnes contre 73 270 tonnes en 2017.

Dans un contexte de diminution du cours de Zinc et de dégradation des conditions commerciales, le Résultat Opérationnel Courant de ce segment s'est établi en 2018 à 11,7 millions d'euros, en forte diminution par rapport aux 16,4 millions d'euros de 2017.

Afin de permettre une meilleure appréciation des chiffres consolidés 2018 par segment d'activité dans le contexte du nouveau périmètre du Groupe (après la mise en place des procédures d'insolvabilité et la perte de contrôle des entités allemandes en mai 2020), certains agrégats financiers sont présentés ci-dessous en Pro-Forma en déconsolidant les entités dont Recylex S.A. a perdu le contrôle en mai 2020 (voir la colonne Pro Forma au 31 décembre 2018).

A compter de mai 2020 (suite à la perte de contrôle des entités allemandes), les segments d'activités du Groupe sont désormais constitués comme suit :

- Le segment « Plomb » est constitué uniquement des activités de recyclage des batteries au plomb usagées en France (Recylex S.A.) ;
- Le segment « Zinc » est constitué uniquement des activités de recyclage des poussières (production d'oxydes Waelz) de Recytech S.A. en France. Recytech S.A. est détenue à 50 % et est intégrée dans les comptes consolidés du Groupe par mise en équivalence⁴ ;
- Le segment « Plastique » est constitué uniquement des activités de l'entité C2P S.A.S. en France (recyclage du polypropylène).

Le segment « Métaux Spéciaux » qui regroupait les activités de fabrication sur mesure de métaux de très haute pureté de la société PPM Pure Metals GmbH a disparu du portefeuille d'activité du Groupe après la perte de contrôle de cette entité.

Segment Plomb (65% du chiffre d'affaires 2018)

<i>en millions d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Variation 2017/2018	Pro Forma au 31 décembre 2018
Chiffre d'affaires (IFRS)	236,2	324,1	-87,9	73,8
Résultat Opérationnel Courant (IFRS)	(24,3)	7,3	-31,6	3,9
Résultat Opérationnel Courant retraité ⁵	(24,1)	7,3	-31,4	3,9

Segment Zinc (26% du chiffre d'affaires 2018)

<i>en millions d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Variation 2017/2018	Pro Forma au 31 décembre 2018
Chiffre d'affaires (IFRS)	96,3	98,4	-2,1	0
Chiffre d'affaires retraité ⁵	122,5	125,6	-3,1	25,3
Résultat Opérationnel Courant (IFRS)	11,7	16,4	-4,7	0
Résultat Opérationnel Courant retraité ⁵	26,1	32,2	-6,1	14,4

Segment Métaux Spéciaux (5% du chiffre d'affaires 2018)

<i>en millions d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Variation 2017/2018	Pro Forma au 31 décembre 2018
Chiffre d'affaires consolidé	19,2	14,2	+5,0	0
Résultat Opérationnel Courant (IFRS)	0,2	(1,9)	+2,1	0

Segment Plastique (4% du chiffre d'affaires 2018)

en millions d'euros	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Variation 2017/2018	Pro Forma au 31 décembre 2018
Chiffre d'affaires consolidé	12,9	13,6	-0,7	10,9
Résultat Opérationnel Courant (IFRS)	(0,7)	0,1	-0,8	(0,2)

5. Flux de trésorerie et structure financière

En 2018, malgré une baisse significative de l'EBITDA⁴ généré par le segment Plomb, le flux de trésorerie sur opérations courantes était demeuré positif à hauteur de 4,3 millions d'euros contre 0,9 million d'euros en 2017 grâce à une très forte diminution du besoin en fonds de roulement du Groupe (repli de 15,1 millions d'euros) principalement à l'usine de Nordenham.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'étaient élevés à 7,1 millions d'euros pour l'exercice 2018 (contre un flux négatif de 5,7 millions d'euros pour l'exercice 2017). Ce flux excédentaire inclut notamment :

- Les dividendes en provenance des sociétés mises en équivalence pour 10,4 millions d'euros ;
- Les dépenses de réhabilitation des sites arrêtés, principalement la poursuite des travaux de réhabilitation du site de l'Estaque, pour 4,6 millions d'euros ;
- Les paiements à la Commission européenne conformément au plan d'étalement de l'amende infligée le 8 février 2017 pour 1,4 million d'euros.

Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement s'était élevé en 2018 à 25,1 millions d'euros, contre 36,6 millions d'euros en 2017, principalement en raison des dépenses d'investissement dans la fonderie de plomb de Nordenham pour 17,2 millions d'euros liées à la construction du four de réduction ainsi qu'à la nouvelle configuration de la fonderie.

Le flux de trésorerie provenant des activités de financement s'était élevé à 20,1 millions d'euros en 2018 contre 39,8 millions d'euros en 2017, et comprenait principalement le tirage sur les emprunts bancaires disponibles pour un montant de 15,4 millions d'euros et le tirage de deux emprunts auprès de Glencore International A.G. pour un montant global de 16 millions d'euros.

Il en ressortait une situation nette de trésorerie du Groupe, après déduction des lignes de crédit utilisées, d'un montant de -7,4 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre -9,5 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'endettement financier net du Groupe avait atteint 117,5 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 93,7 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cette augmentation s'expliquait principalement par le tirage de 15,4 millions d'euros sur les emprunts bancaires disponibles mis en place en décembre 2016 pour le sous-groupe allemand et l'obtention de deux emprunts par Weser-Metall GmbH et par Recylex GmbH auprès de Glencore International AG à hauteur d'un montant total de 16 millions d'euros.

6. Assemblée générale mixte du 29 juillet 2020

Dans le contexte de la pandémie de SARS-CoV-2 et de lutte contre sa propagation, et conformément aux dispositions de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant notamment adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées générales et du décret n°2020-418 du 10 avril 2020 y afférent, l'Assemblée générale mixte des actionnaires appelée à approuver les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2018 se tiendra le 29 juillet 2020, à 10h30, exceptionnellement à « huis clos », hors la présence physique des actionnaires.

En conséquence, les actionnaires sont vivement encouragés à voter par correspondance à l'aide du formulaire de vote ou à donner pouvoir au Président de l'Assemblée générale ou à toute autre personne physique ou morale de leur choix, en amont de l'Assemblée générale. Le formulaire de vote sera prochainement en ligne sur le site www.recylex.eu/fr/actionnaires et doit être retourné à Société Générale Securities Services aux fins de voter par correspondance ou par procuration.

Aucune carte d'admission ne sera adressée aux actionnaires qui en feraient la demande.

L'Assemblée générale se tenant hors la présence de ses actionnaires, ceux-ci n'auront pas la possibilité de poser des questions en séance. Toutefois, dans le respect des exigences légales, les actionnaires sont invités à poser, au préalable, des questions écrites auxquelles il sera répondu en séance. Ces questions écrites doivent être envoyées au siège administratif de Recylex S.A. : 79, rue Jean-Jacques Rousseau, 92158 Suresnes Cedex par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'administration ou par télécommunication électronique à l'adresse suivante : assemblee.generale@recylex.eu, au plus tard le 23 juillet 2020. Ces questions doivent impérativement être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Recylex S.A. mettra à la disposition de ses actionnaires le procès-verbal de l'Assemblée générale ainsi que la présentation y afférente dans les meilleurs délais suivant la fin de l'Assemblée générale.

Les modalités de tenue et de vote pour cette Assemblée générale ainsi que son ordre du jour seront détaillés dans l'avis de réunion qui sera publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) dans les prochains jours et sur le site Internet de Recylex (www.recylex.eu) dans la section dédiée à l'Assemblée générale sur la page Finance – rubrique Actionnaires.

7. **Agenda financier prévisionnel**

Prochaine publication : information financière au 30 juin 2020, le jeudi 30 juillet 2020 (après bourse).

1 L'arrêté ainsi que la publication des comptes consolidés et sociaux 2018 avaient été reportés jusqu'alors, en raison de l'absence de continuité d'exploitation du Groupe dans un contexte de discussions avec les partenaires financiers du sous-groupe allemand en vue de restructurer la dette liée au financement de décembre 2016. Ces discussions ont pris fin en mai 2020 avec la mise en place des procédures d'insolvabilité pour les entités allemandes. Voir 2.

2 Voir les communiqués de presse du 5 décembre 2018, 26 mars 2019, 17 juin 2019, 15 juillet 2019 31 juillet 2019, 28 octobre 2019, 7 novembre 2019, 27 novembre 2019, 20 décembre 2019, 21 février 2020, 19 mars 2020, 30 avril 2020, 7 mai 2020, 14 mai 2020 et 20 mai 2020.

3 Voir les communiqués de presse du 14 mai 2020 et 20 mai 2020.

4 Résultat Opérationnel Courant avant amortissements, provisions et pertes de valeur (indicateur non-IFRS).

5 Pour évaluer la performance du segment Plomb, le Groupe utilise dans son reporting interne la méthode LIFO ou « Last In First Out » (non admise par les normes IFRS) pour évaluer les stocks de la fonderie de plomb de Nordenham. Pour évaluer la performance du segment Zinc, le Groupe communique également des données financières retraitées incluant la part de Recytech S.A. (détenue à 50%), en intégration proportionnelle, bien que cette méthode ne soit pas admise par les normes IFRS. Voir Note 19 de l'annexe aux comptes consolidés 2018.

6 Trésorerie nette des lignes de crédits utilisées.

7 Donnée 2017 corrigée.

Avertissement: Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle constituant soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, tels que décrits dans le Rapport Annuel de la Société disponible sur son site Internet (www.recylex.fr). Des informations plus complètes sur Recylex peuvent être obtenues sur son site Internet (www.recylex.eu). Dans ce communiqué, et sauf indication contraire, toutes les variations sont exprimées sur une base annuelle (2018/2017).

Les matières premières des mines urbaines

Le groupe Recylex est un spécialiste européen du recyclage du plomb, du zinc et du polypropylène.

Pour en savoir plus : consultez notre site web : www.recylex.eu